

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 12 juin 2021 au Monastère

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 12 juin 2021



Comité départemental de badminton de l'Aveyron « AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 23 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze juin, à 20 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, à la salle polyvalente du Monastère, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents (ou représentés) :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUALITES	NOMS	PRESENTS	EXCUSES
Président	ARMENGAUD Xavier	X	
Trésorier	GEMARIN Anthony	X	
Secrétaire général	COMBES Matthieu	X	
Secrétaire adjointe	LÉVI Clémentine		X
Membre	JAUGEY Frédéric	X	
Membre	LAGARDERE Sébastien	X	
Membre	MARION Christophe	X	
Membre	MONTELS Mathieu	X	
Membre	NOUVIALE Emmanuel	X	
Membre	PELLICIER Mickaël		X
Invité	BARRE Sylvain	X	

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 12 juin 2021 au Monastère

Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

Date de la convocation : 20 mai 2021

Ordre du jour :

- Calendrier comité
- Augmentation temps de travail du poste d'agent de développement
- Règlement intérieur
- Questions diverses

1 - AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'AGENT DE DEVELOPPEMENT

Pour ce premier point de l'ordre du jour et à la demande du Président, Emmanuel NOUVIALE quitte la salle.

Rappels :

Le poste d'agent de développement du comité est pourvu depuis le 19 septembre 2016, par Emmanuel NOUVIALE dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à temps partiel (787,50 heures par an). La fiche de poste comprend des missions regroupées sous 3 volets : encadrement, développement et administratif.

Xavier ARMENGAUD indique qu'à titre d'autoentrepreneur Emmanuel NOUVIALE assure des prestations d'encadrement pour les clubs de Rodez et du Monastère à hauteur de 272 heures par an. Après négociations avec les 2 clubs et Emmanuel NOUVIALE, il est envisagé que le Comité réalise ces prestations en augmentant le nombre d'heures du contrat d'Emmanuel NOUVIALE à hauteur de 1000 heures par an.

Il est précisé que la facturation de ces heures d'encadrement aux clubs de Rodez et du Monastère représenterait des recettes complémentaires pour le Comité d'environ 7 400 €/an, sur la base des encadrements suivants :

Lundi Monastère	1h30
Mercredi Monastère	1h30
Mercredi Rodez – Sébazac	1h30
Jeudi Rodez – Sébazac	1h30

Par soucis d'équilibre financier, il est proposé le montage suivant :

Augmentation temps de travail :

Actuellement	787,5 heures/an	coût salaire annuel => 12 229,68 €
Proposition	1000 heures/an	coût salaire annuel => 16 663,32 €

Soit un coût supplémentaire de 4 433,64 €/an

Frais déplacements depuis bureaux du comité :

Lundi Monastère	15 kms
Mercredi Monastère	15 kms
Mercredi Rodez – Sébazac	20 kms
Jeudi Rodez – Sébazac	20 kms
	70 kms par semaine soit 280 kms par mois

Soit un coût supplémentaire de 2 000 €/an

Frais repas :

4 paniers repas semaine 20 € soit 80 € par mois

Soit un coût supplémentaire de 1 000 €/an

Soit un coût global supplémentaire de 7 433,64 € /an

Le Conseil d'Administration valide l'augmentation du temps de travail d'Emmanuel NOUVIALE à compter du 1^{er} septembre 2021, à hauteur de 1000 heures par an.

2 - CALENDRIER COMITE

Dès communication du calendrier officiel de la Ligue Occitanie, Emmanuel NOUVIALE travaillera à l'élaboration du calendrier du comité en contactant les représentants des clubs afin de caler les dates d'accès aux gymnases pour les différentes manifestations :

- Collectifs adultes et jeunes ;
- Circuit Départemental Jeunes ;
- Interclubs Départementaux ;
- Championnat Départemental ;
- Formation GEO.

Rappel des précédents relevés de décision du Conseil d'Administration concernant certaines manifestations :

Collectifs adultes

Sont invités 5 joueurs par club du département évoluant en Championnat régional ou départemental (division 1). L'objectif étant de créer un collectif adultes ancré et où les joueurs auront plaisir à se retrouver pour progresser sur des thèmes.

Championnat Interclubs

Le Championnat Interclubs pourrait débiter à partir du mois de novembre afin de laisser plus de temps aux clubs pour constituer leurs équipes.

Le Championnat Interclubs pourrait proposer 3 divisions : D1 – D2 – D3. En effet lors de la dernière saison jouée, plusieurs équipes ont eu du mal en D2 et n'ont pas profiter de ces moments de rencontres. Une D3 permettra une meilleure répartition des niveaux et donc des rencontres plus homogènes. La répartition des classements était envisagée comme suit :

D3	De NC à P10
D2	De D9 à D8
D1	De D7 à R4

Une demande émanait de plusieurs clubs demandant que les D9 puissent jouer en D3. Cette proposition a été présentée aux membres du CA. Elle n'a pas été retenue. Le classement reste comme indiqué ci-dessus et les demandes exceptionnelles seront étudiées au cas par cas (exemple : si un club présente une équipe de P avec un joueurs D9, le cas sera étudié).

Les feuilles de matches étant souvent illisibles, il est proposé de mettre dans chaque gymnase, un ordinateur à disposition où les capitaines viendront remplir les scores pour faciliter la saisie dans IC Manager. Saisie que Clémentine LÉVI se propose de prendre en charge, pour les 3 divisions en début de saison et si volontaires supplémentaires uniquement pour la D1.

Une équipe engagée en ICD paye 10€ pour la saison. Une équipe engagée en Championnat Régional paye 150€ pour la saison. Au vue du temps passé sur la gestion des IC et du tarif dérisoire, il est proposé une augmentation du droit d'entrée à 50€. Ce tarif sera appliqué à partir de la saison 2021/2022.

Circuit Départemental Jeunes (CDJ)

Concernant le CDJ, Le Comité souhaite poursuivre les efforts en matière d'organisation des tableaux afin de permettre aux joueurs départementaux les mieux classés de disposer d'une offre compétitive de qualité et de proximité. Il souhaite également continuer de soutenir les « petits » clubs pour l'organisation de CDJ afin que tout le département soit représenté lors de ces événements. Plusieurs formats peuvent être adoptés pour le CDJ : nombre de joueurs limités, thématiques (simple, double, mixte), etc., ce qui peut permettre aux clubs novices dans l'organisation de tenter l'expérience.

Les clubs souhaitant se positionner sur une date doivent prendre contact avec Emmanuel NOUVIALE.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 12 juin 2021 au Monastère

Il a été proposé que les journées de CDJ se fassent de préférence le samedi, pour que les jeunes engagés puissent disposer du dimanche de repos avant la reprise de l'école et ainsi être moins fatigués.

Le Comité, dans le cadre de l'ANS, aide financièrement les clubs recevant une journée de CDJ, en échange de quoi le Comité perçoit une partie des inscriptions. L'engagement en CDJ est aujourd'hui fixé à 8€. Il est proposé que cet engagement soit de 10€ par joueur et que le CODEP perçoive 4€.

3 - REGLEMENT INTERIEUR

Emmanuel NOUVIALE a transmis aux membres du CA un projet de règlement intérieur.

Le projet sera complété par certains éléments (mise à disposition maillots comité, frais des bénévoles ...).

Il sera soumis au vote de la prochaine AG (fin d'année 2021).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.